

Les visages de la nouvelle assemblée

A l'issue de ce second tour de scrutin des élections départementales, la droite, sous la bannière Avenir pour le Cher, conserve le Département. Elle gagne le canton d'Avord mais perd celui de Saint-Germain-du-Puy. Au final, les équilibres ne sont pas modifiés, avec douze cantons pour la droite et le centre, et sept pour l'union de la gauche (le Cher en commun).

Étiquettes. Le Cher en commun (LCC), union de la gauche : PS, PC, Gauche républicaine et socialiste (GRS), Liberté-Écologie-Fraternité (LEF), Génération.s Avenir pour le Cher (APC), union de la droite, du centre et des indépendants.



AUBIGNY-SUR-NÈRE.
Anne Cassier et David Dallois (APC).



AVORD.
Bénédicte de Choulot et Pierre Grasjean (APC).



BOURGES 1.
Sakina Robinson et Yann Golut (LCC).



BOURGES 2.
Irène Félix et Renaud Mettre (LCC).



BOURGES 3.
Zéhira Ben Ahmed et Hugo Lefelle (LCC).



BOURGES 4.
Wronique Fenoll et Jacques Fleury (APC).



CHÂROST.
Marie-Line Cirre et Philippe Chorrette (APC).



CHÂTEAUMEILLANT. Bernadette Perrot-Dubreuil et Daniel Fourré (APC).



DUN-SUR-AURON.
Marie-Pierre Richer et Didier Brugère (APC).



LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS.
Bernadette Courvaud et Serge Méchin (LCC).



MEHUN-SUR-YÈVRE.
Sophie Bertrond et Christian Gottefin (APC).



SAINT-AMAND-MONTROND.
Clarisse Duluc et Emmanuel Riotte (APC).



SAINT-DOULCHARD.
Catherine Rebottaro et Richard Baudet (APC).



SAINT-GERMAIN-DU-PUY. Marie-Christine Baudouin et Gérard Clavier (LCC).



SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY.
Béatrice Damode et Fabrice Chollet (APC).



SANCERRE.
Sophie Chestier et Patrick Bagot (APC).



TROUY.
Florence Pierre et Patrick Barrier (APC).



VIERZON 1.
Mélanie Chauvet et Franck Michoux (LCC).



VIERZON 2.
Delphine Piétu et Jean-Pierre Charles (LCC).